

N/REF : 17/03/2025 17H10 C:000053 I:00283
V/REF : AC/C15164
V/Email reçu le Lundi 17/03/2025 a 17H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. TBL
IMMEUBLE : TBL BLOSNE -TBL
RUE DU TEMPLE DE BLOSNE
N° 38A/38B/38C
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 12 Mai 2025

Référence Marché: 024089-MNU-001-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 38B BLOSNE - M COTO 06 67 26 28 22 / 02 99 67 28 09
LOGEMENT N° 001849, PORTE N°1849, 1° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : REPARATION VOLET ROULANT ELECTRIQUE BLOQUÉ A MI-HAUTEUR

Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 19/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU VOLET ROULANT ELECTRIQUE
DEMONTAGE FACADE DE COFFRE EXTÉRIEUR CHAMBRE
CONSTAT : BLOC MOTEUR HS
REPLI DU MATERIEL ET FIN DE CHANTIER

INTERVENTION DU 28/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEPOSE DE LA TOLE
DÉCROCHAGE TABLIER
ENLEVEMENT DU TUBE ET DU MOTEUR
FOURNITURE ET POSE DU NOUVEAU MOTEUR
FERMETURE DU COFFRE
REFIXATION DE L'ARBRE AVEC SON MOTEUR
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 05/05/25 a 16H59 M. B ZOUAD

MG LGESTION Email envoyé le 20/03/25 a 10H07 M. B ZOUAD

PRÉVOIR REMPLACEMENT BLOC MOTEUR SOMFY FILAIRE 10NM AVEC BAGUE ZF54
PROLONGATEUR ET TETE MOTEUR SOMFY POUR VOLET RENO
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

Suite a donner : OUI. Le 28/04/2025 a 11:13

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,50	MOE001-H(s) Menuiser Hors BPU le 19/03	1	40,00		60,00	
1,00	MEN081-Rempl.Moteur de volet roulant	2	200,00		200,00	
	TOTAL H.T.				260,00	
	T.V.A. a 10,00%				26,00	
	TOTAL T.T.C.En EURO					286,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.